

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée ALBERT CAMUS - BTS - Services - Assurance

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée ALBERT CAMUS - BTS - Services - Assurance	Jury par défaut	Autres candidats	10	448	38	57	32	26
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	11	135	34	49	32	26
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	14	301	88	109	32	26

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

S'intéresser aux activités de l'assurance, de la protection des personnes

Attendus locaux

S'intéresser au droit

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

S'appuyant sur sa maîtrise des techniques assurantielles, le ou la titulaire d'un BTS Assurance est un(e) spécialiste de la relation client. Il ou elle apporte aux clients son expertise et les conseille à tout moment de la vie du contrat, aussi bien pour la proposition commerciale que pour la gestion des contrats et des sinistres. Ses activités le ou la conduisent à travailler, seul(e) ou en groupe, en relation permanente avec des acteurs internes ou externes à l'entreprise. Le secteur de l'assurance se caractérise par une évolution rapide des comportements, des besoins et des attentes des assuré(e)s, dans un contexte de digitalisation et de concurrence accrue. Le métier s'exerce donc dans un environnement changeant, en matière de risques, de réglementation, d'outils et d'organisation du travail. Outre la maîtrise technique, la capacité d'adaptation est un facteur important d'employabilité et d'évolution professionnelle.

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :

Culture générale et expression
Langue vivante 1 : anglais
Culture professionnelle appliquée
Vente et développement commercial
Gestion des sinistres
Relation client sinistres
Ateliers de professionnalisation
Accompagnement personnalisé

ENSEIGNEMENT FACULTATIF : langue vivante 2 : espagnol

STAGES EN ENTREPRISE :

15 à 16 semaines réparties sur les 2 années de formation

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier a une note finale après l'examen du vœu par la commission.

Cette note finale est déterminée à partir :

- d'une note quantitative calculée via l'outil d'aide à la décision à partir des moyennes de première et de terminale.
- d'une note de la fiche avenir
- d'une note qualitative attribuée lors de la lecture des éléments constitutifs du dossier et tenant compte des critères suivants :
 - * niveau dans chaque discipline,
 - * appréciations en terminale et en première,
 - * cohérence du projet au regard du diplôme obtenu ou en cours de préparation,
 - * projet de formation,
 - * fiche avenir

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La rédaction du projet de formation est souvent impersonnelle ou trop peu argumentée. Un grand nombre de candidats recopient des phrases

types issues d'internet que la commission retrouvent à de nombreuses reprises. Par ailleurs la qualité de la syntaxe et de l'orthographe peut être pénalisante.

Il paraît important d'apporter le plus grand soin à la rédaction du projet de formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières apportant des compétences pour le BTS		Notes de première et de terminale dans les enseignements généraux (notamment en français, mathématiques, langues vivantes, histoire et géographie), les matières technologiques ou professionnelles.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail et expression		Appréciations des enseignants (fiche avenir et bulletins)	Essentiel
Savoir-être	Régularité et assiduité dans le travail. Posture adaptée aux attendus du monde professionnel		Appréciations des enseignants (fiche avenir et bulletins)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avis du chef d'établissement, motivations du projet de formation		Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Christophe MORAT,
Proviseur de l'établissement Lycée ALBERT CAMUS